## Annexe 7 - Critères ergonomiques de Bastien et de Scapin ( résumé des explications du site Ergoweb.ca )

- 1. Guidage : on en a discuté en classe
- 2. Charge de travail : essayer au maximum de réduire ce que l'usager doit se rappeler d'une étape à l'autre ou d'une utilisation à l'autre
  - a. Limiter les saisies de l'usager (avoir à entrer les unités, km, m, etc)
  - b. Ne pas demander à l'usager d'entrer des données qui peuvent être déduites par le système
  - c. Limiter la densité des informations sur une interface
- 3. Contrôle explicite : « Laisser croire » à l'usager qu'il a le plein contrôle sur l'application ou le site
  - a. Peut toujours interrompre une opération
  - b. Doit donner son accord explicite (OK) à tout changement
- 4. Adaptabilité / Flexibilité : le logiciel doit pouvoir s'adapter à différents types d'usagers
  - a. Permettre des raccourcis clavier pour usagers expérimentés
  - b. Permettre de configurer l'environnement de travail au maximum
- 5. Gestion des erreurs
  - a. Les prévenir ( au préalable, prévoir les entrées bizarres )
  - b. Fournir des messages d'erreurs de qualité
  - c. Permettre de récupérer d'une erreur; l'usager doit pouvoir se reprendre
- 6. Homogénéïté / cohérence : d'une étape , d'une page à l'autre, l'usager doit reconnaître le squelette de base
- 7. Signifiance des codes et des dénominations : références culturelles, abréviations
- 8. Compatibilité : il doit exister un lien entre le système et l'utilisateurs : utiliser le langage de l'usager en milieu de travail, représenter les actions les plus courantes en évidence.